

Communiqué de presse

Les dernières décisions du Département de l'Indre

Au cours de la Commission permanente du vendredi 8 décembre 2023, présidée par Marc Fleuret, Président du Département, 51 dossiers ont été examinés. Parmi les dossiers présentés, à noter les principales décisions :

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

- **Aide au maintien des Activités Commerciales en Zone Rurale :**
 - la Commune de Villiers recevra 8.756 € pour la 2^e phase de travaux du bar-restaurant-multiservices,
 - une subvention de 3.566 € est attribuée à la Commune de Méobecq pour l'installation de matériel en vue de la reprise de la boulangerie,
 - 17.772 € accordés à la Commune de Mers-sur-Indre pour l'équipement de la boulangerie.
- Le Département accompagne les collectivités et établissements publics dans la réalisation des études et travaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement. Au titre du **Fonds départemental de l'Eau**, il engage deux opérations dédiées à l'alimentation en eau potable, englobant la réalisation d'une étude patrimoniale et d'études préalables aux périmètres de protection de captages pour un montant de 19.513 €. Une troisième opération, concernant l'assainissement des bourgs ruraux, est également financée sur la commune de Chabris à hauteur de 16.000 €.
- Dans le cadre du **Fonds Départemental d'Aménagement Urbain (FDAU)**, la commission permanente a décidé d'attribuer 3 subventions à la Ville d'Issoudun et à la Communauté de Communes du Pays d'Issoudun :
 - 24.000 € pour le plan mobilité d'Issoudun (mobilités douces – 1^{ère} tranche),
 - 120.600 € pour la mise en valeur du patrimoine par un éclairage dynamique,
 - 136.312 € pour des travaux de rénovation du bassin de la piscine d'Issoudun.

SOLIDARITÉ

- **Solidarité envers les personnes âgées ou handicapées :**
 - conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de l'Indre : 27.430 € attribués pour 12 actions collectives (ateliers stimulation et sportif, journée santé et alimentation ...) et 9.938 € pour 18 aides individuelles (chaise de douche, déambulateur, fauteuils électriques, appareils auditifs...).
 - 32 dossiers pour lesquels le Département accorde une subvention totale de 30.864 € dans le cadre du Fonds d'aide au soutien de la vie à domicile et à la prévention de la perte d'autonomie pour les opérations d'adaptations de logements dans le cadre du Programme d'Intérêt Général, dont 3 dossiers en adaptation et 3 dossiers en accessibilité
- **Développer l'offre médicale sur l'ensemble du territoire :**
 - 30.000 € attribués à un ORL s'installant à Issoudun,
 - 15.000 € attribués à deux chirurgiens-dentistes installés à Buzançais,
 - une aide de 5.000 € accordée à une sage-femme s'installant à La Châtre,
 - 5.000 € pour l'installation d'une cabine de télémedecine à la pharmacie Gobert Venedal située à Châteauroux.
- **Soutien à l'insertion professionnelle :**
 - le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est un dispositif mis en place par les pouvoirs publics pour favoriser l'accès ou le retour à l'emploi de personnes confrontées à une exclusion durable du marché de l'emploi. Ce dossier est piloté par la Communauté d'Agglomération Castelroussine qui reçoit, à ce titre, une aide de 30.000 € du Département.
 - 14.300 € pour la résidence Pasteur-Habitat jeunes, Foyer de jeunes travailleurs de La Châtre et 23.800 € pour la résidence Pierre Perret, Foyer de jeunes Travailleurs de Châteauroux, afin de les soutenir dans la réalisation d'actions socio-éducatives et d'insertion sociale et professionnelle.

ATTRACTIVITÉ, TOURISME, CULTURE ET ENVIRONNEMENT

- **Conservation et restauration du patrimoine public :** une subvention de 39.475 € a été accordée à la Commune de Lurais pour la 1^{ère} phase de travaux de restauration de l'église Saint-Jean.
- **Les plans de financement anticipés des voies vertes** La Châtre-Chavin et Ardentes-La Châtre ont reçu l'approbation de la commission permanente, avec la participation financière de l'État, de la Région, et de l'Union européenne. Le Département s'engage quant à lui à un financement à hauteur de 654.800 €.
- **Aide départementale aux expositions artistiques organisées sur le territoire :** 3.000 € accordés à la Commune du Poinçonnet pour l'organisation d'une exposition dans le cadre du Salon Papiers d'Actu.

JEUNESSE ET SPORT

- Le Département a mis en place un dispositif visant à encourager la pratique sportive pour les jeunes de 6 à 17 ans résidant dans l'Indre : **la licence Sport en Indre** et **le Pass Collégien** qui permet d'obtenir 10 € sur le coût de la licence UNSS ou UGSEL.
 - 1.084 dossiers pour la Licence Sport déposés pour une aide départementale de 39.152 €,
 - 289 dossiers pour le Pass Collégien pour un montant de 2.890 €.
- **Soutien à l'animation locale avec le Fonds d'Animation Rurale**, répartition des subventions envers les associations locales qui participent à l'animation sur le territoire : 6.139 € pour 8 associations sur le canton de Valençay.

CONTACTS PRESSE :

Muriel Bonnefond - Direction de la Communication

Mail : mbonnefond@indre.fr - Tel : 02 54 08 38 53 / 06 72 01 09 26

Paul Gary - Direction du Cabinet du Président

Mail : pgary@indre.fr - Tel. : 02 54 08 36 68 / 06 80 59 64 92

